

## CONSEIL DU LIVRE

### CONSEIL SUPERIEUR DES BIBLIOTHEQUES PUBLIQUES

#### Lettre ouverte à :

- **Madame Evelyne Huytebroeck, Secrétaire fédérale d'ECOLO**
  - **Madame Joëlle Milquet, Présidente du C.D.H.**
  - **Monsieur Elio Di Rupo, Président du P.S.**
  - **Monsieur Antoine Duquesne, Président du M.R.**

#### ***Plaidoyer pour une société « lecture et livres admis » - 12 propositions pour revaloriser la lecture et l'écrit***

Madame la Secrétaire fédérale,  
Madame la Présidente,  
Messieurs les Présidents,

Mieux que personne, vous connaissez le prix de la démocratie. Et davantage que quiconque, vous devez savoir que l'écrit sous toutes ses formes et le livre en particulier en sont les meilleurs garants. Ils permettent de construire et d'entraîner l'esprit critique, de refuser les manipulations, de participer activement à la démocratie. Les régimes dictatoriaux et obscurantistes l'ont d'ailleurs bien compris et se sont tous ingéniés, de la plus haute Antiquité aux Talibans, d'Alexandrie à Bagdad, à détruire les livres dans de gigantesques autodafés. Dans leurs programmes d'action, les grandes institutions internationales, telle l'UNESCO, inscrivent l'accès à l'écrit et à la lecture dans les fondements du développement des peuples.

Comme nous, vous êtes sensibles à la complémentarité évidente entre l'écrit imprimé et l'écrit numérisé qui, tous deux, justifient une revalorisation de la politique du livre et de la lecture. Loin de s'opposer, la culture du livre et celle de l'internet s'entremêlent et se renforcent mutuellement.

Vous partagez sans doute cette conviction de la nécessité du soutien au livre et à la lecture, avec 20 % de citoyens de la Communauté française qui fréquentent chaque année les bibliothèques publiques, empruntent quelque 17 175 000 documents par an sans compter les consultations, les conseils qu'ils viennent chercher en bibliothèque. Et peut-être serez-vous surpris d'apprendre que le marché du livre de langue française en Belgique s'est élevé, en 2002, à près de 222 millions d'euros et qu'il représente, avec ses quelque 4 500 emplois, un secteur essentiel du marché des biens et services culturels.

L'avènement récent d'une société de la connaissance implique plus que jamais la nécessité pour tous de maîtriser l'écrit. Or, trop souvent, nous sommes envahis par la crainte que les visions de Bradbury, Huxley ou Orwell ne deviennent réalité. N'est-il pas alarmant de constater qu'en Communauté française, une personne sur dix est illettrée et d'apprendre que, selon une enquête réalisée par l'U.L.B. en février 2004, la moitié des élèves du secondaire ne bouquine jamais ou seulement moins de deux fois par an<sup>1</sup> ?

La lecture et le livre sont souvent victimes de nombreux préjugés ou suscitent l'indifférence. Leurs détracteurs affublent leur pratique ou leur consommation des qualificatifs d'élitiste, cloisonné, ennuyeux, inutile, ... Ce qui expliquerait que, durant deux décennies, les crédits réservés au livre et à la lecture aient accumulé un retard considérable par rapport au développement des autres secteurs.

Auteurs, bibliothécaires, éditeurs, diffuseurs, distributeurs, libraires ..., tous ces acteurs de la chaîne du livre ont la désagréable impression de ne pas être entendus, d'être déconsidérés,

---

<sup>1</sup> Un article paru dans « La Dernière Heure » du 25 février 2004 fait référence à cette énorme enquête en continu menée, auprès de plusieurs milliers d'élèves fréquentant les écoles de Bruxelles et de Wallonie, par l'Ecole de santé publique de l'U.L.B. en collaboration avec l'Organisation mondiale de la santé et le ministère de la Santé de la Communauté française. Le titre de l'article est éloquent : « Le sport : oui ; la lecture : non ».

discrédités et oubliés par la politique culturelle. Au milieu des années soixante, dans ce qui n'était pas encore la Communauté française, les pouvoirs publics accordaient un soutien à peu près équivalent à la lecture publique, à l'éducation permanente, à la musique, aux centres culturels et au théâtre. Aujourd'hui, la lecture publique reçoit un budget à peu près trois fois moins élevé que chacun de ces quatre autres grands secteurs de la culture. Quant au budget réservé aux Lettres et au Livre en général (qui reprend non seulement la lecture publique mais aussi la promotion des lettres, de l'édition et de la librairie ainsi que la promotion de la langue), même s'il a connu une croissance significative à partir de 1981, il ne représente toujours, en 2004, que 4,38% de l'ensemble des dépenses culturelles de la Communauté française.

Conscients des difficultés engendrées par ce sous-financement structurel, les quatre ministres qui se sont succédé à la tête du Département depuis juin 1999 ont répété des déclarations visant à rassurer le secteur. Ils lui ont prédit un avenir, sinon radieux, du moins meilleur. A les entendre, le livre et la lecture allaient enfin connaître, après des décennies de disette, un refinancement substantiel entre 2003 et 2010. Les bénéficiaires devaient se faire sentir dès 2003, connaître une accélération à partir de 2004 et atteindre leur apogée en 2010. Le Gouvernement au complet prônait une solution amiable pour le paiement du droit de prêt en bibliothèque. Aujourd'hui, il nous faut déchanter : la majeure partie des budgets promis n'a pas été octroyée alors que d'autres secteurs de la culture bénéficiaient dans le même temps d'accroissements non négligeables. Le secteur est faussement divisé entre des enjeux économiques individuels et marchands et des perspectives de développement culturel équilibré pour tous.

Nous jugeons cette évolution préoccupante. Dès lors, puisque les élections régionales et communautaires se profilent, nous vous demandons dès à présent de prendre position et de vous engager sur ces questions essentielles devant les électeurs lors du scrutin du 13 juin. Nous vous demandons aussi d'user de votre influence afin que le nouveau Gouvernement communautaire et le futur Parlement qui le choisira s'engagent, en priorité, à revaloriser la politique du livre et de la lecture. Nous demandons que cette intention soit proclamée avec fermeté et mentionnée noir sur blanc dans la future déclaration de politique gouvernementale et qu'elle se concrétise rapidement par un plan précis et réaliste de refinancement.

Remplissant la mission d'avis qu'ils ont acceptée, invités à plusieurs reprises par les Ministres ayant en charge la Lecture Publique et la politique du Livre à leur adresser des propositions, le Conseil du livre et le Conseil supérieur des bibliothèques publiques ont d'ores et déjà mené un travail de réflexion sur les mesures indispensables. Au politique, à présent, de passer à l'action et de tenir ses promesses ! Voici, à titre d'exemples, quelques-unes de nos propositions.

➤ **Parce que rien ne serait possible sans les auteurs, il faut notamment :**

1. Lutter contre la précarisation du secteur de la création en donnant aux auteurs un réel statut et en leur assurant des conditions de travail décentes.
2. Augmenter sensiblement le montant des aides à la création et à la traduction littéraires (bourses à l'écriture) qui sont restés inchangés depuis 1993.

➤ **Parce que la fonction éditoriale est plus indispensable que jamais dans la « société de la connaissance », il faut notamment :**

3. Consolider le secteur de l'édition littéraire en vue de le professionnaliser et mettre en place de nouveaux mécanismes de soutien pour les éditeurs non littéraires (livre de jeunesse et de sciences humaines notamment) et pour la numérisation des fonds éditoriaux.
4. Réintroduire impérativement l'utilisation du manuel scolaire dans l'enseignement en déterminant, au sein des subsides de fonctionnement attribués aux établissements scolaires, un montant minimum à consacrer à l'achat de manuels scolaires et d'outils pédagogiques adaptés. Veiller également à développer en direction des enseignants un discours positif les incitant à utiliser ces manuels et ces outils.
5. Développer une politique d'aide à l'exportation et assurer la promotion des éditeurs belges de langue française à l'étranger (particulièrement en France).

➤ **Parce que la librairie de qualité est menacée de disparition à court terme, il faut notamment :**

6. Accroître les moyens du Fonds d'aide à la diffusion, qui aide les librairies à se faire connaître et à se moderniser.
7. Donner au secteur de la librairie professionnelle, essentiel à la diffusion des ouvrages de création et à la promotion de la diversité culturelle, les moyens légaux de résister à la concurrence de la grande distribution.

➤ **Parce que les bibliothèques publiques sont construites sur un projet démocratique d'accès gratuit et égalitaire à la culture, à la connaissance, et parce qu'il convient d'actualiser leurs fonctions pour confirmer cette mission, il faut notamment :**

8. Programmer et réaliser le refinancement de la Lecture publique en valorisant toutes les subventions destinées à rémunérer le personnel des bibliothèques publiques, tant de droit privé que de droit public, de manière équivalente à celle des autres secteurs culturels concernés par le décret du 17 décembre 2003 sur l'emploi dans le secteur socioculturel.
9. Réviser l'arrêté d'application du décret organisant le service public de la lecture pour l'adapter aux nécessités contemporaines en documentation.
10. Prévoir des programmes d'actions spécifiques et d'animation pour valoriser la lecture auprès de tous les publics.
11. Financer le développement sur l'internet de services communs aux bibliothèques (comme des catalogues, des liens de communication entre systèmes informatiques) et accorder aux bibliothèques publiques les moyens d'utiliser et de développer les technologies de la communication au service des usagers.
12. Adopter une attitude équilibrée entre les différents secteurs de la chaîne du livre afin de rémunérer les auteurs et leurs ayants droit tout en maintenant une politique de gratuité dans l'accès aux documents des bibliothèques publiques.

Nous pourrions encore évoquer l'utilité de mieux coordonner la politique du livre et de la lecture dans la Belgique fédérale, de renforcer leur image dans les médias audiovisuels, d'apporter des aides structurelles récurrentes à l'ensemble des associations professionnelles actives dans le secteur du livre et de la lecture, de créer une « Maison des métiers du livre » ou de soutenir la littérature de jeunesse (outil fondamental pour amener les jeunes à la lecture) en créant un Centre de littérature de jeunesse, ...

Madame la Secrétaire fédérale, Madame la Présidente, Messieurs les Présidents, nous osons espérer que vous entendrez ce message et que vous ferez tout pour que le livre et la lecture soient *vraiment* au cœur des préoccupations du prochain Gouvernement. Il est urgent qu'ils retrouvent la place qui leur revient de droit dans les politiques culturelles de la Communauté française.

Aidez les acteurs du livre et de la lecture à retrouver confiance en l'avenir. Aidez-les à construire une société lecture et livres admis.

Bruno Demoulin,  
Président du Conseil supérieur des  
Bibliothèques publiques.

Roger Lallemand,  
Président du Conseil du livre.